

WESSLING France, 40 rue du Ruisseau, 38070 Saint-Quentin-Fallavier Cedex

VCSP ROUTE FRANCE
Monsieur Mathieu DUCHAMP
La tour de Millery RD 15
69390 MILLERY

N° rapport d'essai	ULY24-014401-1
N° commande	ULY-12487-24
Interlocuteur (interne)	J. Moncorgé
Téléphone	+33 474 999 633
Courrier électronique	Jonathan.Moncorgé@wessling.fr
Date	31.05.2024

Rapport d'essai

2024-06-LOT1-CBR-FILLOT



Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai et tels qu'ils ont été reçus.

Les paramètres couverts par l'accréditation EN ISO/CEI 17025 sont marqués d'un (A) et leurs résultats sont accrédités sauf avis contraire en remarque.

La portée d'accréditation COFRAC n°1-1364 essais du laboratoire WESSLING de Lyon (St Quentin Fallavier) est disponible sur le site www.cofrac.fr pour les résultats accrédités par ce laboratoire.

Ce rapport d'essai ne peut être reproduit que sous son intégralité et avec l'autorisation des laboratoires WESSLING.

Les laboratoires WESSLING autorisent leurs clients à extraire tout ou partie des résultats d'essai envoyés à titre indicatif sous format excel uniquement à des fins de retraitement, de suivi et d'interprétation de données sans faire allusion à l'accréditation des résultats d'essai.

Les données fournies par le client sont sous sa responsabilité et identifiées en italique.

Le 31.05.2024

N° d'échantillon		24-066699-01	24-066699-02	24-066699-03	24-066699-04
Désignation d'échantillon	Unité	24ECH01234	24ECH01235	24ECH01236	24ECH01237

Description de l'échantillon

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Matrice		Agrégat d'enrobés	Agrégat d'enrobés	Agrégat d'enrobés	Agrégat d'enrobés
Apparence		Matériaux bitumineux dur	Matériaux bitumineux dur	Matériaux bitumineux dur	Matériaux bitumineux dur
Couleur		noir	noir	noir	noir

Couche analysée 1

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Apparence		Matériaux bitumineux dur hors granulats			
-----------	--	---	---	---	---

Couche analysée 1 - META

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Analyste		P. Antunes	P. Antunes	P. Antunes	P. Antunes
Nombre de préparations		1	1	1	1
Nombre de lames ou grilles		2	2	2	2
Détection d'amiante		amiante non détecté (A)			

Couche analysée 2

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Apparence		Granulats	Granulats	Granulats	Granulats
-----------	--	-----------	-----------	-----------	-----------

Couche analysée 2 - MOLP

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Analyste		Y. Bako	Y. Bako	Y. Bako	Y. Bako
Nombre de préparations		3	3	3	3
Nombre de lames ou grilles		3	3	3	3
Détection d'amiante		Non concluant (A)	Non concluant (A)	Non concluant (A)	Non concluant (A)

Couche analysée 2 - META

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Analyste		P. Antunes	P. Antunes	P. Antunes	P. Antunes
Nombre de préparations		3	3	3	3
Nombre de lames ou grilles		6	6	6	6
Détection d'amiante		amiante non détecté (A)			

Le 31.05.2024

N° d'échantillon		24-066699-01	24-066699-02	24-066699-03	24-066699-04
Désignation d'échantillon	Unité	24ECH01234	24ECH01235	24ECH01236	24ECH01237

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) - NF EN 15002 (prétraitement) et méthode interne HAP déchets GC/MS (analyse) - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Prétraitement de l'échantillon	MB	<= 4 mm (A)			
Naphtalène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Acénaphthylène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Acénaphtène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Fluorène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Phénanthrène	mg/kg MB	1,3 (A)	0,55 (A)	1,9 (A)	<0,5 (A)
Anthracène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Fluoranthène	mg/kg MB	1,3 (A)	1,1 (A)	1,2 (A)	<0,5 (A)
Pyrène	mg/kg MB	1,1 (A)	0,95 (A)	0,99 (A)	<0,5 (A)
Benzo(a)anthracène	mg/kg MB	0,57 (A)	0,58 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Chrysène	mg/kg MB	<0,5 (A)	0,54 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MB	0,79 (A)	0,88 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Benzo(a)pyrène	mg/kg MB	0,51 (A)	0,56 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Benzo(g,h,i)peryène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Indéno(1,2,3,c,d)pyrène	mg/kg MB	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)	<0,5 (A)
Somme des HAP	mg/kg MB	5,6	5,2	4,1	-/-

MB : Matières brutes

< : résultat inférieur à la limite de quantification

Informations sur les échantillons

Date de réception :	27.05.2024	27.05.2024	27.05.2024	27.05.2024
Type d'échantillon :	Agrégat d'enrobé	Agrégat d'enrobé	Agrégat d'enrobé	Agrégat d'enrobé
Date de prélèvement :	24.05.2024	24.05.2024	24.05.2024	24.05.2024
Heure de prélèvement :	08:15	08:15	08:15	08:15
Récepteur :	2*sachet DE	2*sachet DE	2*sachet DE	2*sachet DE
Température à réception (C°) :	13.4	13.4	13.4	13.4
Début des analyses :	28.05.2024	28.05.2024	28.05.2024	28.05.2024
Fin des analyses :	31.05.2024	31.05.2024	31.05.2024	31.05.2024
Préleveur :	ACN	ACN	ACN	ACN

Le 31.05.2024

N° d'échantillon **24-066699-05**
Désignation d'échantillon **Unité 24ECH01238**

Description de l'échantillon

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Matrice		Agrégat d'enrobés			
Apparence		Matériaux bitumineux dur			
Couleur		noir			

Couche analysée 1

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Apparence		Matériaux bitumineux dur hors granulats			
-----------	--	---	--	--	--

Couche analysée 1 - META

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Analyste		P. Antunes			
Nombre de préparations		1			
Nombre de lames ou grilles		2			
Détection d'amiante		amiante non détecté (A)			

Couche analysée 2

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Apparence		Granulats			
-----------	--	-----------	--	--	--

Couche analysée 2 - MOLP

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Analyste		Y. Bako			
Nombre de préparations		3			
Nombre de lames ou grilles		3			
Détection d'amiante		Non concluant (A)			

Couche analysée 2 - META

Analyse d'amiante (détection et identification) - Arrêté du 1er octobre 2019 - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Analyste		P. Antunes			
Nombre de préparations		3			
Nombre de lames ou grilles		6			
Détection d'amiante		amiante non détecté (A)			

Le 31.05.2024

N° d'échantillon 24-066699-05
Désignation d'échantillon Unité 24ECH01238

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)

Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) - NF EN 15002 (prétraitement) et méthode interne HAP déchets GC/MS (analyse) - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Prétraitement de l'échantillon	MB	<= 4 mm (A)		
Naphtalène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Acénaphthylène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Acénaphthène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Fluorène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Phénanthrène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Anthracène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Fluoranthène	mg/kg MB	0,67 (A)		
Pyrène	mg/kg MB	0,61 (A)		
Benzo(a)anthracène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Chrysène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MB	0,6 (A)		
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Benzo(a)pyrène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Benzo(g,h,i)pérylène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Indéno(1,2,3,c,d)pyrène	mg/kg MB	<0,5 (A)		
Somme des HAP	mg/kg MB	1,9		

Paramètres globaux / Indices

HCT déchets (MS estimée à 98%) - Méthode interne - Réalisé par WESSLING Lyon (France)

Hydrocarbures C10-C21	mg/kg MS	210		
-----------------------	----------	-----	--	--

MB : Matières brutes

MS : Matières sèches

< : résultat inférieur à la limite de quantification

Informations sur les échantillons

Date de réception :	27.05.2024		
Type d'échantillon :	Agrégat d'enrobé		
Date de prélèvement :	24.05.2024		
Heure de prélèvement :	08:15		
Récepteur :	2*sachet DE		
Température à réception (C°) :	13.4		
Début des analyses :	28.05.2024		
Fin des analyses :	31.05.2024		
Préleveur :	ACN		

Le 31.05.2024

Informations sur vos résultats d'analyses :

Recherche d'amiante réglementaire réalisée selon l'arrêté du 1er octobre 2019, relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses.

Nos résultats d'essai se limitent aux 6 fibres d'amiante réglementaires dont le rapport longueur sur largeur est supérieur à 3 et la longueur est supérieure à 0.5 µm : Crocidolite, amosite, anthophyllite-amiante, actinolite-amiante, trémolite-amiante et chrysotile.

Méthode de préparation selon notre méthode interne "PRÉPARATION AMIANTE" :

La préparation est faite sur chaque couche dissociable et une prise d'essai est effectuée de façon à être représentative de l'échantillon. Chaque prise d'essai est soumise à une calcination suivie d'une attaque acide et d'un broyage manuel. Une filtration est effectuée pour éliminer l'acide avant de récupérer les particules sur les grilles de microscopie par la technique de "dépôt goutte".

Recherche d'amiante au Microscope Optique à Lumière Polarisée : couche analysée-MOLP :

L'analyse est réalisée selon le Guide HSG 248 (appendice2) et la norme NF ISO 22262-1 (parties utiles).

L'observation visuelle et sous stéréomicroscope permet de décrire l'échantillon.

En cas d'analyse MOLP d'une couche non fibreuse, un résultat négatif doit obligatoirement être confirmé par une analyse en META, sauf si la nature de la couche permet une recherche de fibres optiquement observables.

Un résultat "Non concluant" en MOLP doit être confirmé par une analyse en META.

Si un résultat au MOLP est "Amiante non détectée" : Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables inférieure à la limite de détection. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 µm.

La limite de détection (LD) garantie en fibres d'amiante réglementaire est de 0.1% massique, selon un intervalle de confiance de 95%.

Recherche d'amiante au Microscope Électronique à Transmission Analytique: couche analysée- META :

L'échantillon est préparé selon notre "méthode interne de PRÉPARATION AMIANTE" puis analysé en META selon la norme NF X43-050. Pour les matériaux et produits manufacturés susceptibles de contenir de l'amiante naturellement, l'analyse au META peut s'appuyer sur les principes pétrographiques et de classification de l'IMA.

Au moins une préparation META est réalisée par couche dissociable.

Si un résultat au META est "Amiante non détectée" : Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

La limite de détection (LD) garantie en fibres d'amiante réglementaire est de 0.1% massique, selon un intervalle de confiance de 95%.

La masse de l'échantillon reçu est supérieure à 80 g, l'homogénéité de l'échantillon ne peut être assurée :

-Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), Naphtalène, Acénaphtylène, Acénaphène, Fluorène, Phénanthrène, Anthracène, Fluoranthène, Pyrène, Benzo(a)anthracène, Chrysène, Benzo(b)fluoranthène, Benzo(k)fluoranthène, Benzo(a)pyrène, Dibenz(a,h)anthracène, Benzo(g,h,i)pérylène, Indéno(1,2,3,c,d)pyrène : Valable pour tous les échantillons.

Présence de composés à point d'ébullition élevé (supérieur à C40) :

-HCT déchets (MS estimée à 98%), Hydrocarbures C10-C21 : Valable pour l'échantillon 24-066699-05

Le 31.05.2024

Approuvé par :
Jean-Francois CAMPENS
Président